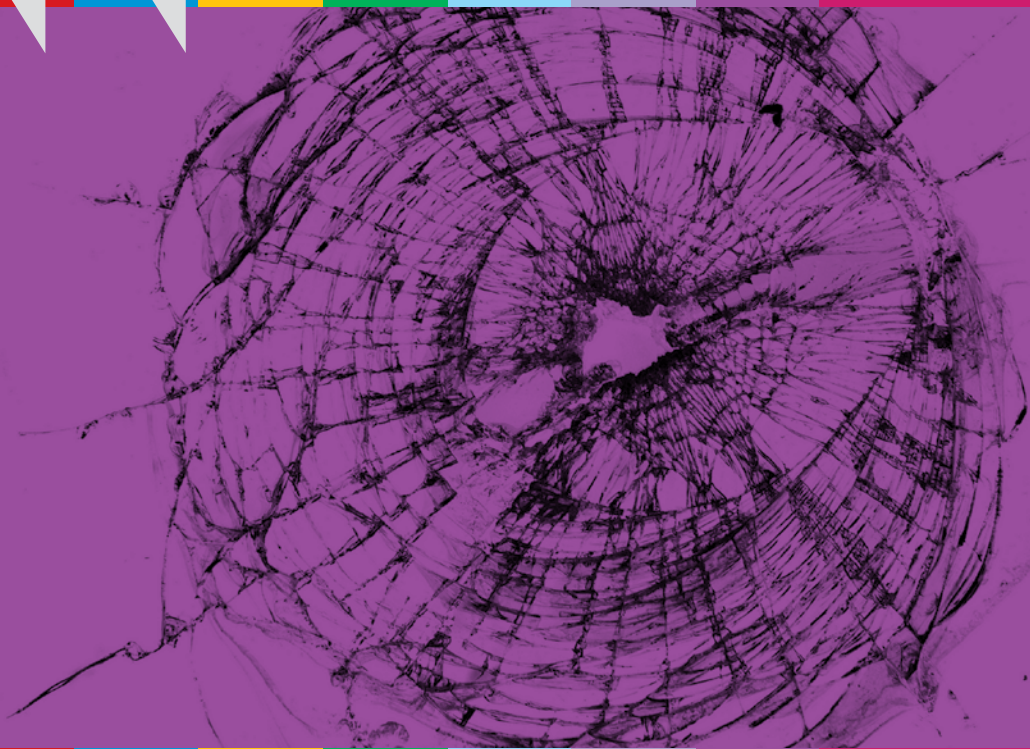




Prévenir et réduire la violence armée dans les zones urbaines

NOTE DE PROGRAMMATION



Conflits et fragilité

Prévenir et réduire la violence armée dans les zones urbaines

NOTE DE PROGRAMMATION



Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2011), *Prévenir et réduire la violence armée dans les zones urbaines : Note de programmation*, Conflits et fragilité, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264120976-fr>

ISBN 978-92-64-12097-6 (PDF)

Collection : Conflits et fragilité

ISSN 2076-6394 (en ligne)

Crédits photo : Couverture © Franco Bosetti/Dreamstime.com.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2011

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

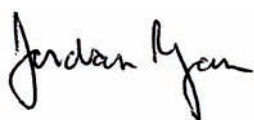
Avant-propos

La violence armée est la réalité quotidienne de millions de personnes dans le monde. Plus de 700 000 personnes meurent chaque année des conséquences de cette violence armée et un nombre encore plus élevé connaît la perte d'un proche et en garde des séquelles psychologiques et physiques à jamais. L'impact de la violence armée va encore plus loin et son influence négative touche le développement, la paix et la bonne gouvernance en créant souvent un climat d'impunité et de corruption et en sapant les institutions publiques. La violence armée est étroitement liée à la criminalité internationale, à la misère et aux abus associés aux trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains. Enfin, son impact économique est frappant et la perte de productivité due à la violence armée hors conflits à elle seule est estimée à plus de 95 milliards de dollars par an. Cette violence a également une importante dimension liée à la jeunesse et au genre. La majorité des auteurs et des victimes de violences sont des hommes. Les femmes et les jeunes filles, quant à elles, sont plus exposées au risque de subir des violences telles que les violences infligées par leur partenaire, la maltraitance des enfants, les violences sexuelles ou axées sur le genre, sont toutes des violences moins visibles et commises dans le cercle privé. Mesurer la réduction de la violence revient donc à mesurer la réduction des souffrances humaines.

Le document de l'OCDE CAD intitulé *Réduire la violence armée, permettre le développement* et publié en 2009, reconnaît que les niveaux accrus de la violence armée dans les pays hors conflits, les liens croissants entre les conflits et la criminalité, la croissance rapide des jeunes dans les pays du sud et l'accélération de l'urbanisation non réglementée sont de réels défis à surmonter. Cette publication a fourni une méthodologie à suivre pour aider les donneurs dans la difficile tâche de la programmation pour la Réduction de la violence armée. Sur la base de ce document, trois notes de programmation analysant les types spécifiques de la violence armée ont été élaborées pour : ***les jeunes et la violence armée, la violence armée dans les milieux urbains et la Réforme des systèmes de sécurité pour la Réduction de la violence armée***. Chacune de ces notes a pour objectif de renforcer notre compréhension de ces dynamiques et d'offrir des outils pratiques destinés aux évaluations, à la conception, à la gestion des risques, au suivi et à l'évaluation des

programmes, ainsi que pour identifier les points d’ancrage pour la programmation directe et indirecte.

2011 est une année importante pour unir les efforts planétaires en vue de réduire la violence armée avec l’organisation d’une série de séminaires sur les meilleures pratiques régionales et la conférence à haut niveau sur la Réduction de la violence armée dans le cadre de la déclaration de Genève sur la violence armée et le développement, prévue en octobre 2011. J’encourage fortement le recours à ces notes de programmation pour mieux comprendre ces questions fondamentales de développement et soutenir les nouvelles directives de programmation innovantes pour la Réduction de la violence armée.



Jordan Ryan
Administrateur adjoint et
Directeur du Bureau pour la Prévention des Crises et le Relèvement
Programme des Nations Unies pour le Développement

Remerciements

Cette note de programmation a été préparée pour le Réseau international pour les conflits et les situations de fragilité (INCAF) de l'OCDE-CAD. Les recherches et l'élaboration ont été conduites par Alys Willman de l'équipe Conflits, crimes et violence de la Banque mondiale. Un panel d'experts, y compris des membres du conseil consultatif sur la Réduction de la violence armée (RVA) de l'INCAF, a également participé à l'élaboration de cette note, il a fourni un retour d'informations perspicace lors de la conception et la révision éditoriale de cette publication. Nous remercions particulièrement les personnes suivantes pour leur participation : Alexandre Marc, Michelle Rebosio et Stephen Miller de la Banque mondiale ; Keith Krause et Robert Muggah de l'ONG *Small Arms Survey*. Une précieuse contribution a également été apportée par Louis Herns Marcelin de l'INURED Haïti. Nous tenons enfin à remercier le secrétariat du Réseau international pour les conflits et les situations de fragilité (INCAF) de l'OCDE-CAD pour leurs conseils et assistance et plus particulièrement Rory Keane, Erwin van Veen, Sarah Cramer et Joshua Rogers.

Table des matières

Abréviations et acronymes	9
Notes de programmation de l'OCDE sur la Réduction de la violence armée . . .	11
1. Villes et violence	13
Structure de la note	15
2. Caractéristiques des programmes de prévention de la violence urbaine . . .	17
3. L'évaluation et l'élaboration des programmes	19
Une évaluation inclusive pour l'élaboration des programmes	20
Les sources de données	20
L'utilisation du prisme de la RVA pour l'évaluation	22
Le passage de l'évaluation à l'élaboration d'un programme	24
4. Points d'ancrage pour la programmation de la RVA	25
5. La programmation directe de la RVA dans les zones urbaines	27
L'importance d'impliquer plusieurs niveaux de gouvernement	33
6. La programmation indirecte de la RVA dans les zones urbaines	35
7. La gestion des risques liés à la programmation	41
8. Le suivi et l'évaluation	45
Notes	49

Ressources complémentaires	53
---	----

Bibliographie	55
----------------------------	----

Encadrés

Encadré 3.1	Une élaboration et un suivi inclusifs	21
Encadré 4.1	L'importance d'un leadership fort	25
Encadré 5.1	Le <i>Boston gun project</i>	29
Encadré 5.2	Programmes de soutien aux victimes en Malaisie	31
Encadré 5.3	Prévenir la violence contre les vendeuses ambulantes au Nigéria ..	31
Encadré 5.4	Une intervention multisectorielle et multi-niveaux en Côte d'Ivoire ..	32
Encadré 6.1	Développement communautaire à Port-au-Prince en Haïti	37
Encadré 6.2	Le développement des jeunes en République Dominicaine	38
Encadré 6.3	Inclusion des jeunes au Liberia	39
Encadré 6.4	Programme extra scolaire pour la réduction de la violence au Brésil ..	39
Encadré 7.1	La prévention de la violence chez les jeunes au Timor-Leste	41
Encadré 8.1	Système régional de coexistence et indicateurs de sécurité des citoyens en Amérique latine	46
Encadré 8.2	Exemples d'indicateurs à niveau micro pour le suivi de l'impact d'un projet	47

Tableau

Tableau 5.1	Programmation directe de la RVA pour la prévention de la violence urbaine	28
-------------	--	----

Abréviations et acronymes

ALPC	Armes légères et de petit calibre
BID	Banque interaméricaine de développement
CAD	Comité d'aide au développement
CIPC	Centre international pour la prévention de la criminalité)
CPTED	<i>Crime Prevention through Environmental Design</i> (Prévention de la criminalité par l'aménagement de l'environnement)
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DESEPAZ	<i>Programa Desarrollo, Seguridad y Paz</i> (Programme pour le développement, la paix et la sécurité)
DPE	Développement de la petite enfance
INCAF	Réseau international pour les conflits et les situations de Fragilité
INURED	Institut interuniversitaire de recherche et de développement
IRC	<i>International Rescue Committee</i>
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRODE PPAP	Projet pilote de développement communautaire participatif à Port-au-Prince

RSS	Réforme des systèmes de sécurité
RVA	Réduction de la violence armée
SIG	Système d'information géographique
UN HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
USAID	Agence américaine pour le développement international
YCCR	<i>Youth for Change and Conflict Resolution</i> (Jeunesse pour un changement et la résolution des conflits)

Notes de programmation de l'OCDE sur la réduction de la violence armée

740 000 personnes environ décèdent chaque année des conséquences des violences armées. Ces violences rongent aussi bien la gouvernance et la paix qu'elles ralentissent la réalisation des OMD. Elles peuvent également avoir un effet significatif sur la sécurité et le développement aussi bien dans des contextes de violence criminelle chronique et de violences interpersonnelles que dans des sociétés touchées par la guerre ou un conflit civil. La violence armée, qui se traduit par l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes pour infliger des blessures, la mort ou une atteinte psychologique, concerne un grand nombre de pays, de villes et de citoyens dont le développement et la sécurité se trouvent alors menacés.

Afin d'aider les responsables géographiques et les experts en conflits et fragilité qui travaillent pour endiguer le problème de la violence armée, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) ont requis trois *Notes de programmation sur la Réduction de la violence armée (RVA)* afin de mettre à profit la publication du CAD/OCDE intitulée *Réduire la violence armée – Permettre le développement* (OCDE, 2009). Ces trois notes couvrent les sujets suivants :

- **La violence armée en zones urbaines** : la majorité de la population de la planète vit aujourd'hui en milieu urbain. Les transformations économiques accélérant la migration depuis les milieux ruraux vers les milieux urbains, les populations pauvres des zones rurales, qui peuplent les bidonvilles géants de la périphérie des grands centres urbains, deviennent peu à peu les populations pauvres des zones urbaines. Un nombre croissant de ces zones souffre d'importants niveaux de violence armée.
- **La jeunesse et la violence armée** : la plus importante part des jeunes générations jamais enregistrée devient aujourd'hui adulte. Près de la moitié de la population mondiale est âgée de moins de 24 ans et la grande majorité des 10-24 ans vit dans les pays les moins développés. La jeunesse court particulièrement le risque d'être exposée à la violence armée et au crime, voire d'y être même impliquée.

- **RVA et Réforme des systèmes de sécurité (RSS) :** la RVA et la RSS ont des objectifs similaires et s'appuient mutuellement. Elles ont néanmoins chacune leurs méthodes distinctes, leurs points d'ancrage et leurs avantages comparatifs. Il est important de bien comprendre les liens qui existent entre les deux approches afin de maximiser l'impact de la sûreté publique et des interventions de sécurité.

Afin de garantir une réponse efficace à la violence armée, les notes de programmation l'analysent sous un « prisme » qui lui est adapté et qui a été élaboré par la publication *Réduction de la violence armée – Permettre le développement*. Ce « prisme » permet aux utilisateurs de déterminer les éléments clés formant les modèles de la violence armée. Ces éléments regroupent les *individus* touchés par les violences armées, les *auteurs* des violences et leurs motivations, la disponibilité des *instruments* (armes) et, plus généralement, l'environnement *institutionnel et culturel* qui favorise et/ou protège de la violence armée. Ce prisme met également en lumière les facteurs de risques associés à la violence armée et le lien vertical qu'ils entretiennent du niveau local au niveau global. Il encourage les utilisateurs à réfléchir au-delà de mandats spécifiques à un secteur et offre des points d'ancrage pour la programmation de la RVA.

La prévention et la Réduction de la violence armée sont réalisables mais requièrent un important leadership de la part des pays touchés et des investissements financiers de la part des donateurs. Elles ont également besoin de la capacité d'engagement des acteurs non-étatiques et infranationaux. Enfin, les constatations démontrent que, pour que les interventions soient efficaces, celles-ci doivent être basées sur des constatations, une évaluation participative et un engagement simultané dans de multiples secteurs (reflétant le large éventail de questions et d'acteurs interdépendants impliqués), à différents niveaux (local, national, régional et mondial) et ce, sur une période de temps plus importante.

Chapitre 1

Villes et violence

Pour la toute première fois de l'Histoire, les centres urbains¹ sont le foyer de la moitié de la population mondiale et devraient encore accueillir la quasi totalité de toute croissance démographique des 25 ans à venir (UN HABITAT, 2007). Cette urbanisation sans précédent a présenté plusieurs défis ; l'augmentation des taux de criminalité et d'agressions dans plusieurs zones urbaines n'étant pas des moindres. La réduction et la prévention de la violence sont donc aujourd'hui en tête des préoccupations politiques des gouvernements et des donateurs.

La relation entre les villes et la violence est plus complexe que ce qu'on croit généralement. Alors que plusieurs villes sont minées par d'importants niveaux de violence qui menacent le développement, il n'y a néanmoins rien d'inévitable à ces violences urbaines. Tout d'abord, les villes ne sont pas plus violentes que les milieux ruraux² et les villes les plus peuplées ne sont pas toujours nécessairement les plus violentes. Ainsi, des villes telles que Santo Domingo, Guatemala City et Katmandu, ont un taux de criminalité élevé par rapport à leurs populations³, alors que d'autres villes plus peuplées telles que Dhaka, Mumbai et Le Caire enregistrent des taux de criminalité inférieurs à la moyenne nationale (UNODC, 2007). De plus, les recherches ont démontré que certains types de violences, particulièrement la violence conjugale, prévalent plus en zones rurales que dans les villes (OMS, 2005). Ce qui semble être important, c'est le taux de croissance d'une ville. L'examen de 50 villes indique qu'il existe un réel corolaire entre le taux de croissance annuel d'une ville et son taux de criminalité (Banque mondiale, 2010).

De nos jours, les villes – particulièrement celles qui grandissent très vite – sont victimes d'une convergence de facteurs risquant de les exposer à des niveaux de violence pouvant les déstabiliser s'ils ne sont pas convenablement traités. Les villes ont le potentiel d'être des sites privilégiés pour la prévention de la violence car les ressources et les services y sont concentrés et la proximité géographique facilite l'accès de l'assistance aux communautés et aux foyers. Néanmoins, nombre de gouvernements et de marchés de l'emploi

sont tout simplement incapables de suivre l'allure de la croissance urbaine. Les migrants les plus récents qui arrivent en ville peuvent être confrontés à une pénurie d'offres d'emploi peut-être pire que celle laissée à la campagne.

Les inégalités structurelles sont souvent plus palpables dans les zones urbaines : une jeunesse qui grandit dans un bidonville jouxtant une communauté riche et barricadée est consciente qu'ils ne vivent pas au quotidien dans les mêmes conditions⁴. Le sentiment d'exclusion sociale qui s'en accompagne est l'un des principaux détonateurs de la violence réactionnaire, généralement subie par les membres de cette même communauté (Galtung, 1996). C'est également un terrain fertile pour la mobilisation de la violence de la part des acteurs politiques et économiques.

Lorsque ces conditions sont associées à **un manque de capacité du gouvernement** à fournir les services de base, y compris la sécurité, il se crée alors des vides de pouvoir qui peuvent être comblés par des acteurs non-étatiques. Étant des centres de pouvoir et de conflits, les villes représentent des berceaux idéaux pour la criminalité ou pour des acteurs politiques rivalisant pour attirer l'attention de l'État. Dans des pays tels que le Brésil, le Pakistan et l'Afrique du sud, des pans entiers de la ville sont tombés sous le contrôle de groupes armés ou « d'entrepreneurs de la violence » qui usent de leur contrôle sur un territoire et des populations pour des fins financières ou politiques.

D'autres facteurs clés de risques dans ces environnements urbains concernent la **perturbation des réseaux sociaux** qui accompagne inévitablement l'urbanisation rapide. Contrairement aux zones rurales où on peut compter sur les réseaux de parenté et les réseaux ethniques pour contrôler la violence, ces réseaux sont plus ténus dans les zones urbaines à croissance rapide (Kurtenbach, 2009). Dans des cas plus extrêmes, les leaders communautaires qui auraient pu jouer le rôle de médiateurs ont été tués ou réduits au silence par crainte de représailles. D'autre part, les jeunes parents élevant des enfants dans des environnements urbains où les ressources se font rares et où ils n'ont pas le soutien de la famille et autres réseaux sociaux, peuvent avoir des difficultés à trouver un sentiment de rapport social dont leurs enfants ont besoin pour développer des capacités d'adaptation non violentes.

Les marchés des armes à feu et de la drogue sont plus importants dans les zones urbaines, ce qui accentue le risque de violences. La prolifération des armes à feu augmente non seulement la possibilité que celles-ci soient utilisées mais également que la conséquence de la violence qu'elles engendrent soit meurtrière. Dans les communautés urbaines, la drogue et la violence interagissent de différentes manières, allant de comportements violents résultants de la consommation de drogues ou du besoin d'en acheter, à un nettoyage social des consommateurs de drogue par les groupes armés, en passant par des activités violentes de gangs cherchant à contrôler un territoire ou à créer des affrontements pour la vente de ces drogues (Moser et McIlwaine, 2004 ; OMS,

2010). Lorsque les réseaux narcotiques s’institutionnalisent dans les quartiers, ceux-ci peuvent supplanter l’État au point de fournir eux même les services sociaux allant de la distribution de nourriture à la sécurité. Le marché de la drogue exerce d’autres effets indirects sur la violence à travers ce que Gaviria a dénommé « les externalités criminelles ». Ces dernières regroupent l’épuisement des ressources judiciaires, l’augmentation des livraisons d’armes par les groupes de narcotrafiquants et la création d’une culture de la drogue qui idéalise l’argent facile et la violence comme moyen de satisfaire ses besoins ou de grimper dans l’échelle sociale (Gaviria, 1998).

Structure de la note

Cette note tient compte des approches pratiques pour la réduction et la prévention de la violence armée⁵ en milieu urbain en utilisant le prisme de la RVA⁶. Dans le chapitre suivant, nous soulignerons les principales caractéristiques d’une programmation efficace pour la prévention de la violence armée dans les milieux urbains et nous discuterons des stratégies pour l’élaboration et l’évaluation des programmes suivies des points d’ancrage pour la programmation. Par la suite, nous examinerons les constatations pour une programmation directe et indirecte et nous analyserons la manière avec laquelle les risques les plus communs peuvent être gérés et leurs implications pour le suivi et l’évaluation. Des exemples empiriques seront présentés pour illustrer les différents cas d’approches et de programmes efficaces.

Chapitre 2

Caractéristiques des programmes de prévention de la violence urbaine

La violence est extrêmement spécifique à un contexte et les interventions destinées à y faire face doivent également s'adapter au contexte social, culturel, économique et politique particulier. Il existe néanmoins des caractéristiques communes pouvant être identifiées. De manière générale, les programmes ont tendance à :

- **Être enracinés dans le contexte dans lequel ils sont implantés :** pour cela, un programme efficace doit idéalement être développé en partenariat avec la communauté ciblée et se baser sur de solides connaissances des obstacles et des capacités pour faire face à la violence. Cela comprend une bonne compréhension des impacts de la violence sur différents groupes ; par genre et autres facteurs.
- **Faire le lien entre les problèmes, les catalyseurs perceptibles et les résultats mesurables :** ceci peut-être réalisé en effectuant une évaluation du problème de la violence et les facteurs y ayant conduit, puis lier ces derniers à des actions qui permettront de les traiter avant de faire le lien avec les résultats escomptés (tels que la réduction de la violence ou un changement de comportement) pouvant être mesurés.
- **Se baser sur les faits⁷ :** les raisons d'utiliser des programmes axés sur des faits sont à la fois pratiques et éthiques. Les programmes qui ont fonctionné dans d'autres circonstances sont plus à même d'être efficaces s'ils sont bien adaptés. D'un point de vue de éthique, il est toujours problématique de tester lorsque des vies humaines sont en jeu et les chances d'avoir une programmation inefficace ou contre productive sont considérables. Par conséquent, les programmes mis en place en Amérique latine et, de plus en plus en Afrique, ont été coordonnés avec des observatoires de la violence qui collectent les données de diverses sources et agences pour fournir la base d'une programmation axée sur des faits (voir chapitre3).

- **Traiter plus d'un facteur de risque** : les facteurs de risque sont les caractéristiques d'un individu ou de son environnement qui augmentent sa propension à un comportement violent⁸. L'expérience a démontré que les programmes traitant plus d'un facteur de risque ont tendance à être plus efficaces à réduire la violence.
- **Impliquer plusieurs secteurs** : aucune agence gouvernementale – excepté les forces de l'ordre – ne place la prévention de la violence parmi ses priorités. Cela signifie que la violence reste une préoccupation secondaire pour la plupart des départements d'un gouvernement. De plus, les facteurs de risque et de protection de la violence sont transectoriels. Dû à cet aspect pluridimensionnel des catalyseurs de la violence, les interventions dans un seul secteur, ou dans plusieurs secteurs de manière isolée, auront pour résultat soit de déplacer le problème ailleurs, soit de dupliquer les efforts. Les données existantes prouvent que la composante clé pour une prévention efficace est la collaboration multisectorielle (santé, éducation, justice), afin de garantir une réponse plus intégrée.
- **Intervenir à plusieurs niveaux** : travailler au niveau local est fondamental pour la programmation contre la violence car on est au plus près des populations touchées et plus réactifs aux besoins locaux. Cependant, et parce que différents niveaux de gouvernement exercent différentes fonctions, il est indispensable de travailler à travers ces niveaux pour traiter les différentes dimensions de la violence urbaine et, idéalement, de déterminer des programmes locaux au sein d'une stratégie nationale de prévention. Les donateurs et autres acteurs externes peuvent soutenir le renforcement de la capacité pour une telle coordination.

Chapitre 3

L'évaluation et l'élaboration des programmes

En présence de situations de forte violence, les gouvernements et les donateurs ne disposent jamais d'une vision générale de la situation. La tendance est souvent d'émettre des hypothèses quant aux informations manquantes pour planifier des actions. Ceci pose un problème particulier lorsque les programmes sont élaborés sur la base d'hypothèses émises concernant les catalyseurs et les déclencheurs de la violence, sans rigoureusement vérifier que ces derniers sont en effet les facteurs responsables de la violence. L'expérience a par contre démontré qu'il est préférable de reconnaître que certaines informations sont manquantes et qu'elles ne pourront peut-être pas être connues, plutôt que de baser la planification sur des hypothèses⁹.

La programmation pour la prévention de la violence est plus efficace lorsqu'elle s'appuie sur une base solide de faits et des diagnostics rigoureux sur le moment, le lieu, la raison et les auteurs de la violence perpétrée. Dans des contextes de forte capacité, ces données proviennent de la triangulation de différentes sources de données au sein des observatoires de la violence par exemple. Néanmoins, dans des contextes pauvres en ressources, les conditions permettant une collecte de données à grande échelle sont rarement réunies et les donateurs n'ont généralement pas le temps de construire cette capacité avant de développer les programmes.

Les interventions efficaces de RVA en milieu urbain doivent reposer sur de solides évaluations des besoins de la communauté ciblée, des facteurs de risque pouvant mener à la violence et des capacités existantes pour faire face à cette violence. En d'autres termes, les évaluations analysent des questions telles que : quel est le problème perçu de la violence dans cette partie de la ville et qu'est ce qui semble la déclencher? Comment la communauté résout elle ce problème et quelles sont les capacités pouvant être renforcées afin de mieux faire? L'évaluation identifie également les différentes manières avec lesquelles les différents groupes (femmes, jeunes, ou autres) participent au problème et/ou en souffrent ainsi que les groupes devant être ciblés et nécessitant un changement de comportement.

Avant d'entamer la phase d'élaboration, il est fondamental de bien déterminer à quel point la communauté ciblée est « prête » pour l'intervention. S'il n'existe pas de capacités suffisantes, ou si la sécurité est trop fragile, une intervention peut exposer les habitants à davantage de risques. Il existe malheureusement des exemples de programmes ayant mis les habitants de communautés en position de danger. Dans ces cas, d'autres étapes préliminaires doivent alors être suivies.

Une évaluation inclusive pour l'élaboration des programmes

Les contextes de forte violence présentent d'importants défis pour encourager la participation à la prise de décision. Les coûts élevés, les questions de sécurité, un calendrier restreint et la crainte d'une perception de « prise de parti », freinent souvent les donneurs à entièrement impliquer les communautés dans la planification. Les efforts restent cependant peu durables si les communautés ne sont pas incluses et n'ont pas une certaine appropriation sur les programmes à mettre en place. Ces *insiders* sont des sources vitales à une intelligence culturelle et aux divisions internes qui affectent les programmes. Un bon point de départ serait de mettre en place un comité ou un groupe de travail composé de parties prenantes clés (comprenant des membres de la communauté, des groupes de recherche locaux, des femmes, des jeunes et des moins jeunes...) afin qu'il puisse fournir des recommandations sur l'évaluation. Cela non seulement apporterait une diversité à l'évaluation, mais renforcerait également la confiance entre la population et les personnes chargées de collecter les données. De plus, les parties prenantes locales pourraient être plus renseignées sur les sources de données disponibles et sur les méthodes culturelles de les obtenir (comment poser les questions, à qui poser les questions, les meilleurs moments de la journée pour le faire, etc.). Il est indispensable à ce stade d'atteindre les groupes les moins accessibles, comme par exemple les mères de familles, les anciens combattants/membres de gangs, ou autres groupes exclus ou stigmatisés. La meilleure pratique recommande de se documenter sur la manière avec laquelle ces groupes sont inclus dans l'élaboration et le suivi des programmes.

Les sources de données

L'étendue de la collecte de données pour une évaluation dépendra de la zone de programmation prévue. Une intervention dans une seule communauté par exemple, peut d'abord s'appuyer sur des données de cette communauté, avec éventuellement pour comparaison, des données de toute la ville. Pour des programmes de plus grande envergure, des données régionales ou nationales seront probablement nécessaires. Il est important de trouver des sources de données qui soient disponibles à intervalles réguliers, tels que des rapports de police hebdomadaires ou mensuels, pouvant si nécessaire,

alimenter le suivi des programmes et former ainsi la base de l'adaptation d'un programme. Ces données peuvent être combinées à long terme au suivi des tendances dans le temps.

Dans des contextes où la capacité est plus importante, ces données peuvent être obtenues en puisant dans les rapports de police, les états civils, les rapports d'hôpitaux (procès-verbaux des urgences et des patients admis), les centres de réhabilitation, les registres, les enquêtes axées sur la population et autres sources. Les évaluations peuvent être réalisées en faisant appel à des outils plus

Encadré 3.1. Une élaboration et un suivi inclusifs

Il existe, dans les situations de forte violence, une tendance à précipiter la programmation afin de répondre aux besoins urgents. L'expérience démontre néanmoins qu'il est toujours payant de prendre le temps de renforcer le processus participatif de prise de décision. Des programmes tels que le *Community Driven Development* de la Banque mondiale et le *Community Violence Reduction* de l'ONU le font en réunissant les communautés pour identifier les objectifs, définir les priorités et mettre en place des petits projets. Ces programmes ont réussi dans des contextes aussi divers que les Philippines, l'Indonésie, le Libéria, Haïti et la Chine. Malgré que la prévention de la violence ne soit pas l'objectif direct, ces programmes ont néanmoins contribué à la création d'un « dividende de paix » dans plusieurs conflits et contextes de forte violence car ils donnent à ces groupes (souvent en compétition) la possibilité de prendre part au développement.

Renforcer l'inclusion dans l'élaboration des programmes revient aussi à effectuer un suivi des besoins en sécurité des différents groupes sociaux, de manière à mieux répondre à ces besoins. Certains groupes (par exemple les femmes, les jeunes ou les minorités ethniques ou raciales) peuvent être plus exposés à la victimisation ou à devenir des auteurs, selon le contexte. Inclure plusieurs voix dans l'élaboration des programmes peut aider à identifier ces besoins et ces risques et permet également de renforcer l'appropriation des moyens d'y répondre.

Certaines ONG sont allées encore plus loin pour faire des processus participatifs une condition de financement. Pact, une ONG internationale, spécialisée dans le développement et le renforcement des capacités, alloue par exemple un budget séparé pour les processus participatifs dans les communautés. Les organisations communautaires sont entraînées à des outils tels que l'analyse des parties prenantes et la cartographie des communautés et sont financées pour passer quatre ou cinq jours au sein des communautés, sous la supervision des membres de Pact, pour discuter de leurs besoins et priorités. En séparant le budget et en dispensant une formation, Pact est alors sûre que les bénéficiaires au sein de la communauté font réellement partie du processus de prise de décision et que les projets éventuels bénéficieront de plus d'appropriation communautaire.

simples tels que des évaluations rapides, des enquêtes à petite échelle auprès des hôpitaux, des petites enquêtes auprès des victimes, ou même des enquêtes de base (encadré 3.1.). Ces exercices offrent un important espace aux praticiens leur permettant d'affiner leurs analyses de la situation et les impacts des différents programmes sur la situation donnée. Les évaluations à une échelle plus réduite sont également plus simples et plus efficaces quant à leur coût lorsque celles-ci sont menées régulièrement, ce dont les situations de fragilité requièrent au vu du changement rapide du contexte. Les évaluations conjointes menées avec d'autres agences et lorsque la situation le permet, peuvent maximiser le recours aux ressources, y compris les ressources humaines des leaders locaux qui s'épuisent à fournir des informations à plusieurs agences donatrices à la fois. Dans certains cas, les gouvernements ont maximisé les ressources en ajoutant des indicateurs de la violence aux instruments de collecte de données habituels utilisés par les institutions de la santé publique ou de l'éducation.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, des **observatoires municipaux de la violence et des crimes** ont vu le jour et représentent des sources de collecte de données sur les individus, les auteurs, les instruments et réponses institutionnelles à la violence dans les milieux urbains. Informés par l'approche à la prévention de la santé publique¹⁰, ces observatoires impliquent généralement des partenariats avec les secteurs de la santé et de la justice, entre autres, ayant accepté de partager leurs données sur la violence et qui viennent alimenter des stratégies de prévention globales. Les données sur la violence peuvent être collectées de diverses sources telles que : les certificats de décès, les états civils, les procès-verbaux d'hôpitaux, les statistiques de la police sur les crimes, les procès-verbaux des cours de justice, et les enquêtes menées auprès de la population. La mise en place de ces observatoires dans plusieurs villes de Colombie a favorisé l'élaboration de programmes communautaires qui contribuent à diminuer drastiquement les taux de criminalité.

L'utilisation du prisme de la RVA pour l'évaluation

Le prisme de la RVA englobe les individus touchés par la violence armée, les auteurs de cette violence et leurs motivations, les instruments utilisés et l'environnement institutionnel et culturel au sens large qui favorise et/ou protège de la violence armée. Appliquée à la programmation pour la prévention de la violence en milieux urbains, l'évaluation de la RVA explorerait les domaines suivants :

Les individus : l'évaluation d'une zone urbaine cherche à comprendre ce qui doit être fait pour que les individus se sentent en sécurité au sein de leurs communautés. Elle poserait tout d'abord les questions suivantes : comment les hommes, les femmes, les jeunes et les autres groupes sont-ils différemment touchés par la violence armée ? Certains groupes sont-ils touchés plus

souvent ou plus intensément que d'autres ? Quelles caractéristiques partagent-ils (âge, genre, géographie) ? Ou, quand et pourquoi sont-ils plus vulnérables ? Comment les individus définissent-ils leurs besoins en sécurité ? Il y a-t-il des moments précis où ces individus se sentent plus vulnérables dans leurs quartiers ? L'évaluation devrait également déterminer les capacités existantes pour répondre à la violence : quels mécanismes les individus utilisent-ils actuellement pour rester en sécurité ? Quel type de capacité existe-t-il pour s'organiser collectivement et résoudre le problème (par exemple, quels sont les programmes déjà mis en place, les individus susceptibles d'être mobilisés pour le programme, etc.) ?

Les auteurs : pour répondre à la violence urbaine, il est fondamental de comprendre qui sont les auteurs de cette violence, les types de violences auxquelles ils ont recours, et les motivations qui les poussent à ce comportement. Les motivations, les victimes et les moyens utilisés pour infliger la violence seront par exemple différents selon s'il s'agit d'auteurs hommes ou femmes. Ces différences rentrent en ligne de compte pour l'élaboration des interventions. Les gangs de jeunes sont-ils source de violences dans cette zone ou la violence domestique est-elle une question plus importante ? Quelle est l'importance des facteurs structurels (gouvernance, exclusion sociale ou politique) en comparaison avec les catalyseurs plus immédiats tels que la disponibilité de l'alcool ou des drogues ? Au niveau des capacités, les anciens auteurs peuvent-ils être identifiés comme étant des leaders ou des exemples à suivre pour d'autres individus exposés aux risques ? Quelle est la capacité existante pour la réintégration des auteurs ?

Les instruments : cette dimension englobe la disponibilité des moyens pour commettre des actes de violence armée, y compris les armes et les munitions. Les questions à poser pour l'évaluation peuvent mettre l'accent sur la fourniture et la disponibilité pour les auteurs (qui fournit ces instruments et comment peuvent-ils être obtenus ?), sur les normes culturelles pouvant pousser à la violence ou se protéger contre la tendance à avoir recours aux armes et sur la capacité des institutions judiciaires à contrôler la fourniture et l'usage des armes.

Les institutions : enfin, l'environnement institutionnel dans lequel a lieu la violence est également important. Celui-ci regroupe les lois formelles et les règles sociales informelles régissant les comportements violents. Les questions concernant le rôle des institutions formelles peuvent chercher à analyser les réglementations sur l'acquisition d'armes ou d'alcool. Les forces de l'ordre sont-elles disponibles et accessibles dans cette zone et les habitants leur font-ils confiance pour intervenir et contrôler la violence ? Quel rôle les institutions sociales et informelles jouent-elles ? Dans les zones d'urbanisation rapide, les normes sociales peuvent être perturbées et le contrôle social de la violence par exemple peut s'affaiblir. L'anonymat dans certaines zones denses peut

également être un autre facteur important guidant le comportement dans les quartiers des zones urbaines. En même temps, les institutions communautaires telles que les groupes de jeunes et moins jeunes, peuvent être d'importantes ressources pour la promotion de la prévention de la violence si elles sont adéquatement soutenues.

Le passage de l'évaluation à l'élaboration d'un programme

La tâche de l'élaboration d'un programme est de sélectionner les facteurs de risques prioritaires à cibler et les capacités pouvant être soutenues pour faire face à la violence. Les questions clés à poser sont : quels sont les facteurs de risque semblent prévaloir ou donnant lieu aux résultats les plus graves dans ce quartier ou municipalité ? Il y a-t-il un groupe de facteurs de risque qui semblent fonctionner ensemble et qui pourraient donc être traités ensemble ? Par exemple, les opportunités éducatives, d'emploi, et de loisirs, limitées pour les jeunes et combinées à la disponibilité de l'alcool et des armes peut-il représenter un problème de violence chez les jeunes ? Quels sont les facteurs de risque les mieux traités compte tenu des contraintes de budget et de temps ?

La tâche suivante est de définir les objectifs du programme. Ceux-ci doivent spécifier les changements particuliers souhaités dans les facteurs de risque. Pour la prévention de la violence urbaine, les objectifs sont généralement liés à des désirs de changement d', de connaissances, d'atouts ou de comportement. Ils doivent également clairement définir les groupes ciblés. Enfin, l'élaboration du programme doit prendre en considération la manière avec laquelle le programme s'accorde avec les valeurs et les pratiques de la communauté ciblée. Pour plus de ressources concernant l'élaboration des programmes, veuillez consulter la liste de ressources à la fin de cette note.

Chapitre 4

Points d'ancrage pour la programmation de la RVA

Déterminer les bons points d'ancrage pour la programmation dépendra des facteurs de risque listés par ordre de priorité lors de l'évaluation. Ainsi, si les facteurs de risque sont principalement situés **au niveau de la communauté et de la famille**, ces institutions pourront alors être les meilleurs points d'ancrage. Un ensemble de recherches considèrent que les communautés et les quartiers représentent des ressources clés pour l'élaboration des interventions pour la prévention de la violence. Les effets de la violence sont plus ressentis au niveau de la communauté/quartier, donc même de petites interventions à court terme peuvent être efficaces et donner des résultats visibles immédiatement. Les projets se concentrant sur les quartiers, peuvent être par la suite échelonnés aux niveaux des programmes et des politiques, une fois que le soutien est établi pour des interventions à plus long terme. Dans ce processus, ces projets peuvent contribuer au renforcement de la capacité de l'État et de la reddition de comptes du bas vers le haut.

L'évaluation peut également aider à déterminer les **capacités institutionnelles existantes** pour faire face à la violence, ce qui est en soit un important point d'ancrage. Même dans les contextes les plus violents, les individus développent des mécanismes de résistance pour survivre à la violence quotidienne. Cela peut inclure des comportements individuels de résistance, comme des

Encadré 4.1. L'importance d'un leadership fort

L'expérience de plusieurs pays a démontré que les programmes de prévention de la violence en zones urbaines ont besoin de solides engagements et un leadership à haut niveau, de la part de quelqu'un pouvant prendre la responsabilité de maintenir les politiques contre le crime et la violence à l'ordre du jour. Ce rôle a généralement été joué par le maire ou un autre fonctionnaire du gouvernement à niveau local.

Source : CIPC, 1999.

mécanismes collectifs tels que des corps informels de réconciliation¹¹. Le défi pour les donneurs est d'identifier les éléments des mécanismes existants qui contribuent à la sécurité et à la prévention de la violence et de les utiliser pour définir les points d'ancrage des projets.

D'autres points d'ancrage sont **les ressources existantes** que les habitants peuvent mobiliser. L'espace en est une : les immeubles abandonnés peuvent être rénovés pour en faire des espaces de réunions pour la fourniture de services, des programmes pour les jeunes ou des centres culturels. Les ressources humaines existantes telles que les leaders communautaires, les techniciens et les professionnels pouvant participer aux efforts de développement, représentent également un point d'ancrage. Enfin, les ressources en main d'œuvre peuvent être mises à profit pour la construction ou pour servir d'autres projets de fourniture de services. Les projets d'infrastructure nécessitant beaucoup de main d'œuvre ainsi que les campagnes de nettoyage ont eu de grands succès de mobilisation des communautés (Llorente et Rivas, 2005). De manière générale, la canalisation des ressources existantes vers des objectifs de développement communs, peut aider à établir un « dividende de paix » offrant aux habitants de la ville plus de possibilités de participer à la réduction de la violence.

Renforcer les capacités existantes peut aller jusqu'à un engagement avec les **municipalités**, qui sont sur la ligne de front de la prévention de la violence. En effet, la plupart des demandes de soutien pour la prévention de la violence proviennent aujourd'hui des gouvernements des municipalités. Plusieurs gouvernements municipaux ont réussi à réduire la violence en renforçant les règlements locaux pour faire face aux catalyseurs de la violence, et particulièrement les restrictions sur la vente de l'alcool et des armes à feu. Le programme développement, sécurité et paix (DESEPAZ) à Cali en Colombie, a mis en place une série de stratégies pour prévenir la violence et renforcer la sécurité à travers les règlements locaux. Les interventions ont inclus des efforts pour l'amélioration de la sécurité publique en renforçant la réglementation de l'État et de la ville existantes, et le recours au bureau du maire pour la promulgation de nouveaux décrets et lois. Le maire a par exemple restreint les horaires de vente des boissons alcoolisées. De la même manière, l'importante proportion d'homicides commis avec une arme à feu a poussé à interdire le port d'armes à feu en public pendant les week-ends à hauts risques, les vacances et les journées électorales.

La **fourniture de services** dans les zones urbaines a tendance à être une importante source de réclamations ou de conflits entre les groupes si celle-ci est perçue comme inégale. Les projets de services de base peuvent représenter une bonne opportunité pour les communautés de travailler ensemble et construire une meilleure relation de tolérance. Un exemple serait l'approche de l'ONG *Viva Rio* à Rio de Janeiro et dans le quartier de Bel-Air à Haïti, qui implique les fournisseurs de services locaux et les jeunes afin de fournir les services de base tels que l'eau et l'hygiène¹², aidant ainsi à réduire un important catalyseur de la violence.

Chapitre 5

La programmation directe de la RVA dans les zones urbaines

La programmation directe de la Réduction de la violence armée dans les zones urbaines cherche particulièrement à prévenir la violence. Les interventions peuvent être mises en place à travers un seul secteur ou être multisectorielles. De manière générale, les initiatives les plus efficaces ont généralement impliqué plusieurs secteurs en même temps. Ceci est dû au fait que, premièrement les facteurs de risques de la violence peuvent concerner plusieurs secteurs et deuxièmement, que la coordination multisectorielle aide à éviter la duplication des efforts. Combiner les interventions à long et court termes est également plus efficace : souvent les interventions à très court terme et dont l'impact est immédiat, telles que la formation des forces de l'ordre, peuvent être combinées à des programmes à plus long terme afin de changer les normes culturelles autour de la violence pour des résultats plus étendus. Ce chapitre traitera tout d'abord de la programmation directe par secteur et se penchera ensuite sur les programmes multisectoriels ayant réussi. Veuillez noter que tous les programmes n'ont pas été évalués sur les mêmes bases : nous avons inclus les informations disponibles sur les évaluations de chaque intervention et en citons les sources.

La violence est souvent traitée par le **secteur de la justice**, qui est responsable de l'arrestation et de la détention des auteurs de violences. Une nouvelle approche destinée à renforcer l'action policière dans les zones les plus sensibles (dénommée « *hot spots* » *policing*) se base sur les constatations que les crimes et la violence sont rarement aléatoires, mais qu'ils ont plutôt tendance à se concentrer dans des zones géographiques particulières et ont lieu à des moments bien précis. Cette approche puise dans les données sur les crimes et les victimes de la violence pour localiser les zones à hauts risques pour y cibler l'action de la loi¹³. L'approche a également été appliquée à Belo Horizonte au Brésil, à travers le programme *Fica Vivo* (rester en vie). Ce programme fait appel à plusieurs méthodes de collecte de données pour identifier les zones les plus sensibles et cherche à contrôler les niveaux de criminalité grâce à un mélange entre interventions policières et programmes sociaux, tout en mettant l'accent sur la jeunesse.

Tableau 5.1. **Programmation directe de la RVA pour la prévention de la violence urbaine**

Prisme de RVA	Point d'ancrage	Point d'ancrage
Population	Justice	Politique communautaire ; résolution alternative des conflits
	Santé	Protocoles hospitaliers pour identifier et servir les victimes ; soins prénataux ; alimentation ; programmes de création d'une prise de conscience
	Éducation	Programmes de prévention axés sur l'école pour la résolution non violente des conflits ; programmes contre l'intimidation
Auteurs	Justice	Programmes de renforcement de la justice ; réunion de groupes de familles ; réintégration des auteurs
	Santé	Services de réhabilitation des auteurs, y compris le rétablissement de leur propre victimisation
Instruments	Justice/ Sécurité	Programmes DDR ; Programmes de lutte contre les ALPC
	Santé	Création d'une prise de conscience vis-à-vis des armes à feu
	Éducation	Campagnes d'éducation pour faire face à la culture des armes/de la violence
Institutions	Justice	Améliorer la capacité des forces de l'ordre dans les zones sensibles ou pour un maintien de l'ordre intelligent ; développer une capacité policière dans la communauté ; améliorer les procédures policières/judiciaires pour faire face à la violence axée sur le genre (formation pour la sensibilité des forces de l'ordre, commissariats de police pour les femmes)
	Santé	Développer une capacité institutionnelle pour répondre aux victimes
	Éducation	Cursus de prévention de la violence en milieu scolaire ; construction de la paix
	Multisectoriel	Observatoires du crime et de la violence pour la collecte de données ; élaboration de programmes

Une autre variante de renforcement de l'action policière dans les zones les plus sensibles et **axée sur les problèmes (axée sur les résultats)**, se concentre sur les services rendus à la communauté et sur la notion d'intervention proactive, plutôt qu'une réponse réactive au crime. Le but étant de déterminer les problèmes qui font surface afin d'en analyser les causes et de les traiter adéquatement (CIPC, 2008). **La police de proximité** a pour but de réduire la criminalité à travers des partenariats avec la communauté en définissant l'action de la police comme étant « quelque chose qui n'est pas fait à la population mais *avec* la population » (*The Economist*, 2009). Elle se concentre sur le travail et l'implication de la communauté et de ses structures à travers une approche de partenariat afin de déterminer, répondre et résoudre les problèmes liés à la criminalité et aux troubles pouvant affecter la communauté locale (CIPC, 2008). Dans les pays en situation de post-conflit, la police de proximité représente une forme de d'assistance au secteur de la sécurité pouvant être efficacement fournie par le rétablissement de la paix, à travers les différentes

étapes de l'assistance humanitaire et pour le développement. Le rapprochement vis-à-vis des populations que la police de proximité implique, facilite également sa capacité à prêter plus d'attention aux besoins des groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les personnes âgées et les jeunes.

Au sein du secteur de la justice, des **mécanismes de résolution alternative des conflits** se sont également avérés efficaces pour la résolution de conflits et le renforcement de la confiance. Ils ont pour objectif de résoudre les conflits loin des cours de justice et ont été considérés prometteurs pour l'accès à la justice des communautés marginalisées. Ils se marient souvent bien avec une **approche restauratrice de la justice**, qui a pour principal but de répondre au mal pouvant être fait à un individu ou à une communauté, plutôt que de punir les coupables. Un élément commun, les réunions de groupes de familles, permet de convoquer les familles aussi bien de l'auteur que de la victime afin de discuter des impacts de l'action, déterminer les réparations appropriées et planifier le changement de comportement de l'auteur et de sa famille dans le futur. En Nouvelle Zélande, les réunions de groupes de familles sont mandatées pour les auteurs de violences mineurs et les principes restaurateurs sont également disponibles pour les auteurs adultes.

D'autres mécanismes de résolution alternative des conflits comprennent les **centres de médiation et d'arbitrage axés sur la communauté**, dont le but principal est d'offrir un accès plus important des populations marginalisées à la justice. Plusieurs pays d'Amérique Latine, tels que l'Argentine, la Bolivie, la Colombie et le Costa Rica, ont mis en place des *Casas de Justicia* (maisons

Encadré 5.1. *Le Boston Gun Project*

Le *Boston Gun Project*, connu par la suite sous le nom d'*Opération Ceasefire*, était une initiative de police axée sur les problèmes ayant pour but de résoudre le problème de la violence armée à Boston dans l'État du Massachusetts. Le projet a donné naissance à un groupe de travail réunissant des employés chargés du maintien de l'ordre, des jeunes travailleurs et des chercheurs, chargés d'analyser les causes sous-jacentes du problème. Sur la base des analyses, ils ont mis en place l'*Opération Ceasefire*, qui se concentra sur un petit nombre de gangs de jeunes responsables de la majorité des crimes commis contre les jeunes à Boston. La police a effectué régulièrement des patrouilles pour vérifier que les jeunes en liberté surveillée respectaient bien leur probation. Le projet a également établi une coalition entre la police et les travailleurs sociaux pour donner naissance à des mesures efficaces permettant de prévenir la violence des gangs. Le taux de criminalité général a chuté de 29% et le taux de criminalité violente a reculé de 16%.

Source : Banque mondiale, 2003.

de la justice) qui fournissent des informations sur les lois et le système judiciaire afin que les gens aient une meilleure compréhension de leurs droits. Les *Casas de Justicia* offrent également des services de résolution de conflits impliquant des professionnels de différents secteurs, tels que des éducateurs, des psychologues, des avocats et des agents de police. La Colombie a été la première à lancer les *Casas de Justicia* en 1995. Il en existe aujourd'hui 40 qui fournissent des services permettant aux populations les plus marginalisées de résoudre pacifiquement leurs différends. 90 000 personnes ont bénéficié de ces services, dépassant ainsi les estimations prévues. En Bolivie, les *Centros Integrados de Justicia* (centres intégrés de justice) ont été implantés dans les zones les plus reculées et visent à favoriser l'accès au droit et à la justice, particulièrement en faveur des populations autochtones (CIPC, 2008). Le Honduras a quant à lui développé des « cours de justice itinérantes » qui consiste à faire circuler des bus jouant le rôle d'antennes de justice dans les régions de Tegucigalpa et de San Pedro (Banque mondiale, 2010)¹⁴.

D'autres types d'approches de la justice ont pour objectif de renforcer la réglementation locale chargée de traiter les sujets liés aux déclencheurs de la violence tels que le contrôle des ventes d'alcool ou d'armes. **Les programmes de lutte contre la dissémination illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC)** ont eu du succès dans certains cas. Ceux-ci ont concerné aussi bien les programmes nationaux de rachat d'armes que les approches concernant le contrôle des armes au sein de la communauté (OCDE, 2009). Un exemple en est l'approche de l'ONG Viva Rio consistant à remettre des billets de loterie contre des armes à Port-au-Prince en Haïti

Un élément fondamental de la prévention des situations de forte violence dans les communautés est la fourniture immédiate de services aux populations victimes de cette violence. Les interventions du secteur de la **santé publique** comprennent aussi bien la fourniture de services aux victimes de la violence que des initiatives de prévention. L'amélioration des protocoles hospitaliers permettant la détection des victimes de la violence ainsi que l'apport de documentation et d'informations aux cas de violence et la mise en relation des victimes avec d'autres prestations de services, comptent parmi les améliorations les plus prometteuses. Certains pays en développement comme le Bangladesh, la Malaisie, la Namibie et la Thaïlande, ont créé des centres de traitement des crises centralisés à niveau national, qui offrent une série de services intégrés aux victimes de violences infantiles, conjugales et sexuelles (encadré 5.2). Des interventions psychologiques telles que des comptes rendus psychologiques et des thérapies cognitives et comportementales, font partie des méthodes utilisées pour tenter de résoudre les problèmes de santé mentale chez les victimes tels que l'anxiété, les troubles liés au stress post traumatique et la dépression.

D'autres programmes directs liés au secteur de la santé ont pour but de créer une prise de conscience vis-à-vis de la violence armée et de ses impacts,

Encadré 5.2. Programmes de soutien aux victimes en Malaisie

Un **centre de traitement des crises centralisé** a tout d'abord été créé en 1993 par les employés du département des urgences à Kuala Lumpur en Malaisie. Il visait à fournir une réponse coordonnée entre les agences aux victimes d'abus sexuels. En 1996, le ministère de la Santé a transmis une directive à tous les hôpitaux publics pour la création d'un centre de traitement des crises centralisé. Dès 1998, 94 centres étaient opérationnels et offraient une série de services intégrés aux victimes de violences infantiles, conjugales et sexuelles. Ces services comprenaient une prise en charge médicale, psychologique, sociale et médico-légale au même endroit.

Source : OMS, 2007 ; 2009.

Encadré 5.3. Prévenir la violence contre les vendeuses ambulantes au Nigéria

Une intervention visant à **prévenir la violence subie par les vendeuses ambulantes des rues de l'ouest du Nigéria** a réussi à réduire les violences physiques et sexuelles. L'intervention a eu lieu dans 3 villes situées au sud-ouest du Nigéria : Abeokuta, Ibadan et Osogbo, respectivement capitales des états de Ogun, Oyo et Osun. Le programme a développé des supports d'éducation pour les vendeuses ambulantes, leurs amis et leurs familles ainsi que pour les forces de l'ordre, la justice et autres responsables. S'en est suivi une série de formations des vendeuses ambulantes destinées à analyser les résultats de l'enquête menée, créer une prise de conscience quant à la définition et à l'impact de la violence (y compris le harcèlement, le viol et l'agression sexuelle), fournir des informations sur les services mis à la disponibilité des victimes, développer la confiance en soi et informer des moyens de subsistance alternatifs (programmes de partenariats). Les forces de l'ordre et les fonctionnaires de la justice ont également eu droit à des formations sur la vulnérabilité des vendeuses ambulantes face à la violence et sur l'importance du rôle dissuasif d'arrêter les auteurs.

Une évaluation de l'impact a conclu que l'intervention avait été efficace dans son rôle d'améliorer la prise de conscience quant aux différentes formes de violences auxquelles sont exposées les vendeuses ambulantes et qu'elle avait permis d'augmenter le nombre de dénonciations des violences. L'évaluation a également fait état d'une diminution de la violence physique et d'une baisse considérable des violences sexuelles tout au long du programme. Ces résultats démontrent l'importance de tenir compte de la question du genre dans l'exercice de compréhension des besoins des différents groupes et des méthodes d'élaboration utilisées pour améliorer leur sécurité.

Source : Fawole *et al.*, 2003.

le changement des attitudes et des valeurs tolérant la violence, ainsi que de fournir des informations quant aux services rendus aux groupes les plus vulnérables. Pour ce faire, certains programmes ont fait appel aux médias, comme par exemple l'intervention réalisée à l'ouest du Nigéria et visant à protéger les vendeuses ambulantes dans les villes (encadré 5.3.). Des interventions plus efficaces ont également inclus divers acteurs, y compris les auteurs potentiels, les groupes les plus vulnérables et les fournisseurs de services.

Dans le secteur de l'éducation, les programmes directs de prévention de la violence armée en milieu scolaire ont relevé des résultats prometteurs : avoir le sentiment d'être lié à son établissement scolaire s'est révélé être le plus important

Encadré 5.4. Une intervention multisectorielle et multi-niveaux en Côte d'Ivoire

Le projet *Protection from Gender-Based Violence* (protection contre la violence axée sur le genre) en Côte d'Ivoire, mis en place par le *International Rescue Committee*, a pour objectif de prévenir les violences sexuelles commises sur les femmes en (i) créant une prise de conscience de la question, (ii) fournir de l'assistance aux victimes, et (iii) améliorer la coordination et la capacité parmi les organisations locales et les institutions de l'État afin qu'elles puissent prévenir la violence et y répondre. Cela concerne aussi bien les forces armées et les agences des Nations Unies que les ministères. Le projet a été implanté de mai 2008 à novembre 2009.

L'un des facteurs déterminant du succès de ce projet a été l'accent mis sur la coordination parmi les agences internationales, les groupes locaux et les différents niveaux de gouvernement. Parmi les éléments à niveau national, nous pouvons citer les campagnes de médiatisation et les formations des forces de sécurité afin de les sensibiliser au problème de la violence axée sur les questions de genre et améliorer leurs réponses aux victimes. Les fournisseurs de services ont également été renforcés afin qu'ils puissent faire face à l'afflux attendu des victimes suite à la campagne de conscientisation. Un deuxième élément s'est concentré sur les mécanismes de mise en place d'une coordination à niveau national afin de garantir une réponse synchronisée de la part de tous les acteurs impliqués dans la programmation de la violence axée sur le genre dans la zone ciblée à différents niveaux du gouvernement.

Une évaluation a compté que 711 survivants ont bénéficié des services de ce projet et 46 000 autres ont été touchés par la campagne de conscientisation. Le taux de survivants ayant reçu de l'assistance a augmenté de 48,6% entre 2008 et 2009 et le pourcentage d'individus interrogés et ayant affirmé que la campagne de conscientisation avait contribué à changer leur attitude vis-à-vis des violences sexuelles subies par les femmes, a atteint 83,1%

Source : International Rescue Committee, 2009.

facteur de protection contre les comportements violents et à risque, faisant ainsi des écoles un lieu stratégique pour une intervention visant à réduire la violence (Banque mondiale, 2008). Les programmes comprennent des formations sur la résolution non violente des différends et sur les facultés sociales positives. Plusieurs gouvernements ont également adopté des programmes contre l'intimidation et impliquant les éducateurs dans la réduction des comportements agressifs.

L'importance d'impliquer plusieurs niveaux de gouvernement

De manière générale, les initiatives les plus efficaces sont celles ayant impliqué plusieurs secteurs. Aucune agence gouvernementale – excepté peut-être les forces de l'ordre – ne place la prévention de la violence parmi ses principales priorités. Cela signifie que la violence reste une préoccupation secondaire pour la plupart des départements d'un gouvernement. De plus, les facteurs de risque et de protection de la violence sont transectoriels, des carences sanitaires et nutritionnelles aux questions posées par la déscolarisation et le chômage, en passant par les manques dans les infrastructures. L'aspect pluridimensionnel de la violence et le fait qu'aucune agence n'est mandatée pour traiter toutes ces questions, confirme le besoin de partager les responsabilités de la prévention de la violence entre les différents secteurs.

Les interventions dans un seul secteur, ou dans plusieurs secteurs de manière isolée, auront pour résultat soit de déplacer le problème ailleurs, soit de dupliquer les efforts. Les approches à la prévention les plus efficaces sont celles ayant impliqué une coordination multisectorielle. Par exemple le renforcement des règlements locaux afin de restreindre les ventes d'alcool et d'armes, couplé à la mise en place de centres de médiation pour promouvoir la résolution non violente de conflits et l'éducation publique sur la prévention de la criminalité et de la violence, ont aidé à réduire le taux de criminalité de 44% entre 2002 et 2005 à Diadema au Brésil (Duailibi *et al.*, 2007). De plus, la coordination multisectorielle offre davantage d'opportunités de combiner les interventions à long terme et à court terme. Souvent, les interventions à très court terme et dont l'impact est immédiat, telles que la formation des forces de l'ordre, peuvent être combinées à des programmes à plus long terme afin de changer les normes culturelles autour de la violence pour des résultats plus étendus.

Les programmes les plus efficaces impliquent également différents niveaux de gouvernement. Travailler à niveau local est fondamental pour la programmation contre violence de part la proximité aux populations touchées et la bonne réactivité aux besoins locaux. Cependant, et parce que différents niveaux de gouvernement exercent différentes fonctions, il est indispensable de travailler à travers ces niveaux pour traiter les différentes dimensions de la violence urbaine. Les efforts locaux ne seront que plus efficaces s'ils sont soutenus par un cadre régional ou national de prévention de la violence.

Chapitre 6

La programmation indirecte de la RVA dans les zones urbaines

La programmation indirecte de la RVA fait référence aux initiatives qui ne placent pas la Réduction de la violence armée parmi leurs principaux objectifs mais qui traitent les facteurs de risque liés à la violence armée d'une manière ou d'une autre. Ces initiatives vont des interventions pour le développement urbain au développement de l'éducation et de l'enfance en passant par le chômage des jeunes et les programmes de formation.

L'une des approches les plus prometteuses reste le **Développement de la petite enfance (DPE)**. Les constations faites à partir de programmes dans plusieurs pays ont démontré que l'investissement dans des programmes de DPE de haute qualité – y compris les soins sanitaires, les soutiens alimentaires, la stimulation mentale, la formation des parents et les activités éducatives – ont produit certains des plus importants impacts sur les comportements à risques, allant de la violence à l'activité criminelle et l'utilisation de substances illicites (Schweinhart *et al.*, 2005 ; UNESCO, 2007 ; Banque mondiale 2008).

Les programmes destinés à encourager la scolarisation et réduire l'abandon scolaire font également partie des interventions clés pour la réduction de la violence chez les jeunes. Quitter l'école prématurément est reconnu comme étant un important facteur de risque de violence chez les jeunes. Pour faire face à cette problématique, certains gouvernements ont mis en place des **programmes de transferts conditionnels en espèces** qui subventionnent les élèves pour qu'ils poursuivent leur scolarité. Une évaluation du programme mexicain *Oportunidades* a noté une hausse de 8% des scolarisations dans le secondaire chez les filles et de 5% chez les garçons et une hausse de 10% de réussites par niveau. De la même façon, le programme brésilien *Bolsa Escola* a enregistré un taux d'abandons scolaires inférieur (0,4%) chez les participants au programme en comparaison avec les non participants au programme (5,6%) (Guarcello *et al.*, 2006). D'autres changements dans les politiques tels que la suppression de l'expulsion punitive pour cause de grossesse ou plus

de tolérance face aux problèmes de comportement ont eu un effet sur les taux d'abandons scolaires (Banque mondiale, 2008). Enfin, les programmes « de deuxième chance » ou extrascolaires sont également d'autres option de programmation ayant donné des résultats prometteurs dans les Caraïbes et au Brésil.

Les composantes de la prévention de la violence sont de plus en plus incorporées aux **projets de modernisation urbaine** sous deux formes différentes : une prévention situationnelle et une prévention sociale. La prévention situationnelle se concentre sur la transformation de l'environnement existant pour réduire la criminalité et la violence. Pour cela, l'approche du *Crime Prevention through Environmental Design (CPTED)* ; Prévention de la criminalité par l'aménagement de l'environnement), reste la méthode la plus importante. Celle-ci regroupe trois éléments : (1) une surveillance naturelle, (2) le contrôle naturel des accès aux espaces publics, (3) le renforcement territorial naturel.

Créer des espaces publics pour attirer des individus de différentes générations et origines permet de réunir un large éventail d'usagers et accentue le sentiment d'appartenance et de propriété. Un exemple serait de construire un parc pour y inclure aussi bien des aires de sport que des aires de jeu pour les plus jeunes et des bancs pour les seniors. Les interventions du CPTED offrent des perspectives intéressantes dans le sens où elles réduisent les chances d'actes malveillants et le sentiment d'insécurité des habitants. Ainsi en Afrique du Sud, les créations environnementales, y compris l'amélioration de l'éclairage dans les transports publics, la réorganisation des terminus de bus et la diminution des distances de marche entre les services, ont réduit le sentiment d'insécurité des usagers (CIPC, 2008).

La prévention sociale dans le cadre de la modernisation urbaine cherche à profiter des investissements dans les infrastructures et les programmes sociaux et de canaliser la prévention à niveau local vers un projet plus généralisé. La Banque mondiale a par exemple inclus la prévention sociale dans le projet de modernisation urbaine de Barrio-Ciudad en Honduras. L'objectif recherché étant de réduire les niveaux élevés de criminalité et de violence chez les jeunes, ainsi qu'une réduction des facteurs de risque qui y sont associés dans les quartiers et municipalités ciblées. Le projet inclut : des diagnostics établis selon un exercice de cartographie réalisé grâce à des systèmes d'information géographique (SIG), des données officielles et des évaluations communautaires, une prévention situationnelle réalisée par le CPTED, la prévention sociale à travers le soutien d'organes chargés de la résolution de conflits, des moyens de subsistance alternatifs et le renforcement des capacités, un soutien familial et des possibilités d'activités de loisir, des officiers de liaison municipaux ou communautaires qui mènent des diagnostics, élaborent les plans et sont coordonnés avec les Conseils de sûreté municipaux (également soutenus par le projet), et une composante de suivi et d'évaluation.

Les **programmes de développement communautaires** ont pour objet de réaliser un « dividende de paix » au sein des communautés souffrant d'une forte violence en réunissant les populations autour d'objectifs de développement partagés. La Banque mondiale a fait la promotion de cette approche comme étant le moyen permettant à la communauté de participer plus activement au développement dans des contextes aussi divers que l'Indonésie, Haïti, l'Afghanistan et les Philippines. Dans cette approche, les communautés forment des comités pour donner la priorité aux objectifs du développement et sont chargés de mettre en place des projets à petite échelle (Banque mondiale, 2006). L'approche des Nations Unies pour la réduction de la violence communautaire utilise une méthode similaire en chargeant les communautés de l'élaboration d'un plan de travail pour des projets à petite échelle dans des zones à haut risque. Cependant, et malgré le fait que ces initiatives aient eu du succès dans le renforcement de la confiance et la mise en place d'une action collective pour la réalisation d'objectifs définis communément, il est important de pas trop exiger des communautés. Cela veut dire que les approches communautaires sont limitées dans leurs réalisations au sein de la communauté et devraient être idéalement liées à des interventions structurelles plus larges.

Encadré 6.1. Développement communautaire à Port-au-Prince en Haïti

La Banque mondiale a implanté un projet de développement communautaire à Cité Soleil et à Bel Air, deux bidonvilles des faubourgs de Port au Prince. Le projet pilote de développement participatif à Port-au-Prince avait pour objectif de mitiger la violence et les conflits tout en soutenant la stabilisation des zones touchées par : (i) la fourniture rapide d'un meilleur accès aux services de base et des opportunités de génération de revenus au profit des groupes communautaires et des associations; et, (ii) le renforcement de la cohésion sociale et du capital social des communautés visées. Une évaluation du projet pilote a conclu que PRODEPPAP a réussi à aider à la création et au renforcement de la cohésion sociale à travers la création de comités/conseils de développement (COPRODEP), composés de représentants de 138 organisations communautaires de Cité Soleil et 105 autres de Bel-Air. Les COPRODEP ont à allouer les ressources nécessaires pour la mise en place de sous projets proposés par ces mêmes membres à travers un processus participatif et inclusif. Le projet a vu également la participation des autorités gouvernementales locales, permettant ainsi d'améliorer la relation entre le gouvernement local et la société civile en termes d'aide apportée aux représentants locaux pour mieux comprendre et traiter les besoins de leurs électeurs. Sur la base du succès de ce projet pilote, un projet de développement communautaire en milieu urbain a été lancé à niveau national en 2009.

Source : Banque mondiale, 2009.

Le développement et l'inclusion des jeunes gagnent aujourd'hui de l'importance sur le terrain de l'approche indirecte aux problèmes de la violence chez les jeunes. Dans les contextes violents, les jeunes font face à de nombreuses occasions de verser dans la violence, que ce soit à cause de conflits directs, au crime organisé ou aux gangs de quartiers. Les jeunes ont généralement plus de difficultés que les adultes à trouver des emplois stables avec des revenus corrects et plus particulièrement les jeunes à risque qui ont peu d'accès à l'information sur les offres d'emploi et de formation à cause de leur réseau social limité. Ils peuvent également faire face à la stigmatisation due à leur implication antérieure dans des actes malveillants ou leur association à certains groupes sociaux. Les services chargés de l'emploi, en incluant des recommandations sur les carrières, des mesures éducatives, des formations en vue de développer les aptitudes, des prestations de services sociaux, et en restant à l'écoute du marché du travail, peuvent indirectement apporter leur collaboration à la réduction du risque d'implication des jeunes dans la violence (Cunningham *et al.*, 2008). En Colombie, le programme *Youth for Change and Conflict Resolution* (Jeunesse pour un changement et la résolution des conflits) cherche à réduire la criminalité et la violence juvéniles en créant des opportunités économiques pour les jeunes (CIPC, 2008). Les régions de Bogota et Cali ont affiché d'importants taux de pauvreté et de chômage chez les jeunes, ce qui les a par la suite entraînés à rejoindre les groupes paramilitaires et les gangs. Le programme offre des formations pour l'emploi et facilite le placement sur le marché du travail auprès d'organismes et d'entreprises locales et l'octroi de subventions permettant aux jeunes de former des micro-entreprises. Selon l'évaluation menée sur ce projet, plus de 1 000 jeunes ayant suivi les formations ont trouvé un emploi permanent.

Encadré 6.2. Le développement des jeunes en République Dominicaine

Le projet de développement des jeunes en République Dominicaine soutenu par la Banque mondiale, combine un programme pour les jeunes et l'emploi (*Juventud y Empleo*) avec un programme de deuxième chance pour l'éducation (*Second Chance Education Programme*) pour réduire la violence. Le rapport d'évaluation de la pauvreté en République Dominicaine et d'ESP de 2005 ont tous deux signalé que le manque d'offres d'emploi dans le pays représentait un facteur important de l'augmentation des taux de criminalité et de violence au cours de la fin des années 90 et début des années 2000. Le programme de développement des jeunes offre des opportunités de formations et de stages aux jeunes à risque et fait face aux abandons scolaires en proposant des cours du soir ou en fin de semaine afin qu'ils puissent réussir leur année scolaire. Les principaux résultats atteints après la première évaluation d'impact, a enregistré une augmentation de 10% des salaires des participants et une meilleure qualité de l'emploi selon les assurances maladie des employeurs. Il est cependant important de noter que ces programmes n'ont pas été évalués pour leur impact direct sur la réduction de la violence mais pour leur impact indirect à travers l'amélioration de l'accès aux différentes alternatives.

Source : Card *et al.*, 2006 ; Banque mondiale, 2006.

Les **programmes de loisirs pour les jeunes** ont également pour but de réduire la violence en offrant des espaces sûrs et des activités alternatives saines pour les jeunes des milieux urbains, en soutenant des groupes de musique, des équipes de sport et autres activités. Même si ces programmes ont eu beaucoup de popularité dans plusieurs zones à hauts risques, seuls peu d'entre eux ont été rigoureusement évalués pour leur impact sur la réduction de la violence.

Encadré 6.3. Inclusion des jeunes au Liberia

A la suite du conflit au Libéria, le programme *Youth Education for Life Skills* (l'éducation des jeunes aux aptitudes à la vie quotidienne) a combiné la formation à la résolution pacifique des conflits et le renforcement de l'auto-estime grâce à une campagne médiatique et de proximité afin d'informer les habitants les plus âgés sur la situation des jeunes. Par la suite, les communautés ont alors commencé à percevoir les jeunes comme une force positive pour le développement et leur ont facilité l'accès aux opportunités qu'offrait la communauté. Une meilleure intégration des jeunes signifie également de donner davantage aux jeunes – souvent un groupe majoritaire – la parole pour les décisions qui les concernent, en soutenant une participation politique plus importante et des initiatives menées par les jeunes. Les projets peuvent par exemple inclure des jeunes dans leurs commissions chargées des prises de décision ou de la mise en œuvre. Après évaluation, il a été considéré que le projet avait réussi à améliorer les connaissances des jeunes et leurs aptitudes à la vie quotidienne ainsi que leur intégration dans la communauté. Le projet n'a cependant pas été évalué sur les résultats touchant à la violence mais sur les perceptions des communautés du changement que les formations ont apporté à l'attitude des jeunes vis-à-vis de la violence, et à leur contribution à la réduction des comportements violents.

Source : Mercy Corps et USAID, 2006.

Encadré 6.4. Programme extra scolaire pour la réduction de la violence au Brésil

Le programme *Abrindo Espaços* a été lancé par l'UNESCO en 2001 et adopté par le ministère de l'Éducation brésilien en tant que politique publique en 2004, sous l'intitulé Écoles ouvertes : programme de culture, sport et travail pour les jeunes. Le programme offre une série d'activités sportives, culturelles, artistiques et de loisir ainsi qu'une formation professionnelle d'initiation pour les jeunes pendant les weekends. Les évaluations ont démontré son succès quant à la réduction des niveaux de violence enregistrés au sein des écoles et dans leurs alentours. A São Paulo le programme – connu localement sous le nom d'École de la famille – a été implanté dans 5 306 écoles entre 2003 et 2006 et a aidé à réduire les actes criminels de 4,5 %.

Source : Banque mondiale, 2008 ; UNESCO, 2007.

Chapitre 7

La gestion des risques liés à la programmation

Les environnements de forte violence sont lourds de risques. L'un de ces risques les plus significatifs est sans doute celui de nuire en **accentuant ou en approfondissant les divisions déjà existantes**. L'une des conséquences de la violence chronique est le manque de confiance entre les individus ou les communautés. Ces divisions peuvent persister sur des générations. Il y a souvent une compétition féroce pour bénéficier des ressources de l'État ou des donateurs. Les programmes visant les groupes les plus vulnérables dans ces contextes peuvent involontairement créer plus de conflits s'ils ne traitent pas la question des relations parmi les différents acteurs. Ainsi, les

Encadré 7.1. La prévention de la violence chez les jeunes au Timor-Leste

Le Timor-Leste, et plus particulièrement Dili, a une histoire mouvementée avec ses jeunes. Pendant la crise de 2006 et jusqu'à aujourd'hui même, la violence s'est organisée et les ressources sont fournies à travers un réseau complexe d'appartenances et d'alliances entre gangs, groupes d'arts martiaux, forces de sécurité privées, forces de l'ordre, militaires et groupes de vétérans politisés, se chevauchant les unes aux autres. Ces réseaux sont financièrement soutenus à travers des relations politiques, sont souvent bien intégrés dans les communautés et fonctionnent avec le soutien de la communauté.

Afin de faire face cette violence, les programmes pour les jeunes comptent parmi les programmes de prévention de la violence les plus communs au Timor-Leste. Plusieurs donateurs fournissent de l'équipement sportif, des instruments de musique et des fournitures pour les arts plastiques afin d'encourager les groupes d'élèves participants aux activités sociales de cohésion. Ceci semble être bien reçu de la part des groupes de jeunes mais l'impact à long terme n'est toujours pas encore bien déterminé.

Source : Banque mondiale, 2010.

programmes de DDR ciblant les anciens combattants par exemple peuvent être perçus comme un acte antisocial de « récompense » si les dommages subits par la communauté par leur cause ne sont pas également traités en priorité. Certains programmes implantés dans des contextes de violence ou de fragilité, ont incorporé des mesures spéciales pour soutenir la réconciliation entre les groupes telles que le soutien ou le rétablissement des mécanismes communautaires de reddition de comptes et de résolution de conflits.

Se pose également la question de **choisir les bons partenaires** dans un environnement sensible. Les situations de fragilité sont souvent très politisées et les donateurs doivent s'assurer de bien comprendre le contexte local lorsqu'il s'agit de décider avec quels acteurs particuliers et comment faut-il travailler. Dans des contextes de conflit ou de post conflit, les donateurs peuvent se bousculer pour trouver des partenaires sur lesquels compter rapidement sur le terrain. C'est là qu'il semblerait qu'il n'y ait que peu de temps à la réflexion qui est pourtant cruciale. L'un des principaux défis est de choisir stratégiquement ses partenaires étatiques afin d'éviter de collaborer avec des institutions corrompues mais sans pour autant isoler complètement l'État. Dans les situations où la capacité de l'État est faible, où qu'il existe des antécédents de corruption, les donateurs ont souvent préféré travailler directement avec les communautés ou avec un autre secteur que le public. Cela permet d'avoir une fourniture de services plus efficace à court terme, certes, mais peut également isoler l'État, saper son autorité et polariser les relations état-société.

Par conséquent, il y a un risque de **saper l'autorité de l'État en préférant travailler avec la société civile et le secteur privé plutôt que d'apporter un soutien à l'État**. Les sociétés stables et saines, possèdent un État ayant de bonnes capacités et une solide société civile qui peuvent aider les citoyens à les responsabiliser pour la reddition de comptes. Le secteur privé peut également être un partenaire important pour fournir les services nécessaires et redonner ainsi à l'État toute sa légitimité. Les donateurs quant à eux peuvent jouer un rôle important en réunissant l'État et le secteur non public. Le projet de développement communautaire mis en place par la Banque mondiale à Port au Prince par exemple, inclut une disposition autorisant le gouvernement municipal à s'associer avec une organisation communautaire afin de proposer des projets de fourniture de services. D'autres organisations telles que Viva Rio, qui travaille au Brésil et en Haïti, fait appel à des sociétés de travaux publics pour prendre en charge les projets de services élaborés par les communautés leur offrant ainsi l'occasion de travailler ensemble pour des objectifs communs.

Lors de situations de crise, la fragilité de l'État peut s'accroître si l'État en question est accablé par les problèmes de coordination des flux de l'aide et de projets de donateurs. Lors des étapes initiales, les donateurs favorisent souvent les relations avec les partenaires sur le terrain, au détriment d'établir des relations plus solides avec d'autres partenaires de développement et avec

l'État. Bien que cela facilite en effet la mise en place du programme à court terme, ce choix peut néanmoins contribuer à l'inégalité de la couverture de la fourniture de services et la duplication des efforts à long terme. Les initiatives des donateurs devraient donc idéalement renforcer la capacité au sein de l'État pour jouer un rôle de coordination plus important à travers des organes d'encadrement par exemple.

Les donateurs et leurs partenaires doivent également faire face au risque d'exclusion des jeunes. Tout programme de prévention durable doit mobiliser les jeunes pour atteindre des objectifs sociaux positifs. En présence d'environnements à hauts risques, il n'est pas à exclure que les jeunes ne possèdent que peu d'aptitudes ou qu'ils aient été ou soient impliqués dans des activités économiques illicites. Le défi est donc non seulement d'offrir des alternatives positives, mais de travailler également sur les forces pouvant les en éloigner. Cela signifie qu'il faille tout d'abord créer des espaces sûrs et neutres où les jeunes peuvent explorer différentes options et créer des relations saines (à travers le sport et les loisirs, par exemple). Ces activités peuvent par ailleurs être moins menaçantes pour les autres groupes tels que les gangs, et peut aider à établir une certaine crédibilité aux yeux de la communauté et ouvrir ainsi la porte par la suite à des projets d'emploi ou d'éducation.

Chapitre 8

Le suivi et l'évaluation

Le suivi des programmes de prévention de la violence est absolument essentiel pour vérifier si ces derniers réalisent les objectifs qu'ils se sont fixés, si certaines composantes doivent être modifiées ou supprimées et si les ressources sont efficacement dépensées. Le suivi et l'évaluation peuvent aider à détecter des conséquences non désirées du programme et, si nécessaire, y remédier de façon appropriée. De plus, le suivi rigoureux est fondamental pour la création d'une base de constations pouvant appuyer le besoin de plus de fonds de la part des donateurs, le besoin de commencer de nouveaux projets et permettant de convaincre les partenaires potentiels à offrir leur soutien.

Le suivi est plus efficace lorsqu'il est réalisé tout au long de la phase de mise en place du programme car cela permet de réadapter ce dernier si nécessaire. Dans le meilleur des cas, une personne est désignée pour cette tâche – de préférence une personne n'ayant pas été impliquée dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre du programme, afin d'obtenir des mesures des réalisations qui soient objectives.

Il est important de débiter par les objectifs du programme qui ont été définis lors de l'étape de l'élaboration. À partir de là, une série d'indicateurs, permettant de mesurer l'impact du programme sur ses objectifs, doivent alors être identifiés. Au niveau macro, les indicateurs peuvent inclure les taux de criminalité, les perceptions de l'insécurité et les comportements violents. L'encadré 8.1. dresse une liste de modèles d'indicateurs utilisés pour une initiative en Amérique latine.

En plus de ces indicateurs à niveau macro, le prisme de la RVA met l'accent sur le besoin d'utiliser des indicateurs spécifiques au contexte à niveau micro afin de mieux suivre les résultats (encadré 8.2.). Effectuer un suivi du nombre d'homicides peut s'avérer être, à lui seul, une mesure incomplète de l'impact du programme s'il cache d'autres problèmes dus à la violence armée. Ainsi, dans certaines zones dites « grises », échappant partiellement au contrôle de l'État, par exemple, les niveaux de criminalité peuvent baisser si un groupe armé particulier exerce un contrôle du territoire sous d'autres formes de répression.

Encadré 8.1. **Système régional de coexistence et indicateurs de sécurité des citoyens en Amérique latine**

Un effort collaboratif parmi plusieurs gouvernements de la région d'Amérique latine a permis de développer une série d'indicateurs pour le suivi de la sécurité des citoyens dans la région et la comparaison des tendances entre les pays. Financé par la banque interaméricaine pour le développement, ce projet regroupe l'Équateur, le Honduras, le Pérou, la République Dominicaine, l'Uruguay et la Colombie. 18 indicateurs ont alors été créés sur la base des diagnostics des pays participants :

1. Homicides pour 100 000 individus
2. Morts pour 100 000 individus
3. Suicides pour 100 000 individus
4. Morts par armes à feu pour 100 000 individus
5. Vols pour 100 000 individus
6. Vols aggravés pour 100 000 individus
7. Kidnappings pour 100 000 individus
8. Taux d'infractions au code de la route
9. Taux de sentiment de mise en place des accords
10. Raisons de l'usage de la violence pour un quelconque prétexte
11. Pourcentage d'individus faisant confiance aux institutions gouvernementales
12. Pourcentage d'individus ayant un sentiment de crainte
13. Pourcentage d'individus se sentant en insécurité
14. Agressions sexuelles dénoncées pour 100 000 individus
15. Fréquence des violences sexuelles
16. Taux de maltraitance sur mineurs pour 1 000 individus de moins de 18 ans
17. Fréquence des violences domestiques/familiales
18. Allégations de violences domestiques/familiales pour 100 000 individus

Lors des phases suivantes, le projet devra renforcer la capacité institutionnelle pour la collecte et le suivi des données concernant ces indicateurs, collecter et synthétiser les meilleures pratiques dans les régions et diffuser ces informations régulièrement à travers les diverses agences et un site web.

Source : site web de la BID, www.iadb.org/projects/project.cfm?id=RG-TI265 (description du projet).

D'autre part, plus d'indicateurs à niveau micro spécifiques au contexte pourront aider à établir le lien entre actions et résultats, particulièrement dans des environnements complexes où l'attribution est difficile.

Enfin, parce que l'expérience des individus de la violence armée est le point de départ, le prisme de la RVA met l'accent sur une approche inclusive pour le suivi et l'évaluation des programmes. Ceci peut aider à accentuer l'appropriation locale, ce qui, en retour, crée la capacité de recherche et de plaidoyer autour du problème de la violence armée et augmente le potentiel de durabilité de la programmation.

Encadré 8.2. Exemples d'indicateurs à niveau micro pour le suivi de l'impact d'un projet

- Taux de criminalité et violence au sein de la communauté
- Taux de la petite délinquance ou d'agressions
- Niveau de compréhension de la sûreté et de la violence par la communauté
- Étendue de l'implication des groupes vulnérables (jeunes, femmes, groupes socialement marginalisés) dans les activités
- Nombre, disponibilité et utilisation des programmes soutenant une bonne éducation parentale, les aptitudes à la résolution des conflits ou autres comportements à influencer
- Nombre d'appels effectués aux forces de l'ordre
- Nombre d'habitants du quartier participant à des activités de réduction de la violence
- Nombre d'habitants utilisant les espaces publics dans le quartier
- Caractéristiques et diversité des individus utilisant les espaces publics (différentes générations, groupes sociaux)
- Changements dans les modèles de mobilité au sein du quartier (si les habitants ont peur de sortir la nuit ou d'aller dans certaines zones, etc.)
- Changements dans les comportements de protection (installation de verrous de sécurité, port d'armes)
- Étendue de l'interaction entre les habitants
- Niveau de conscience dans le quartier par rapport au programme
- Changements de perception vis-à-vis des institutions publiques (police, services judiciaires)
- État de l'ordre et de la propreté de l'environnement physique
- Étendue du nombre de rôdeurs, du vandalisme, des graffitis

Source : Banque mondiale, 2003.

Notes

1. On entend généralement par centre urbain les zones géographiques où la densité de la population est plus élevée que dans les zones environnantes. *L'État des villes du monde 2006/7* de l'ONU définit une agglomération urbaine comme étant une « zone construite ou densément peuplée incluant la ville proprement dite, des banlieues et des zones périurbaines dont la population résidente travaille en ville ».
2. Dans une analyse effectuée sur 50 villes et grâce aux données de l'UNODC, la Banque mondiale a dénombré que pour 32 des cas étudiés, les plus grandes villes avaient des taux de criminalité plus élevés que leur moyenne nationale (Banque mondiale, 2010 à paraître). Dans d'autres villes cependant, l'inverse se produisait et ce même taux était inférieur à la moyenne nationale. Au Salvador par exemple, le taux de criminalité de la capitale est inférieur à la moyenne nationale de 39 homicides pour 100 000.
3. Au Guatemala, en 2006, environ 40% des homicides ont eu lieu dans la capitale où seulement 20% de la population du pays réside (Matute & García, 2007). Saint Domingue, qui ne compte que 10% de la population du pays, a enregistré près de 18% des homicides commis en 2005-06, alors que Panama City, avec seulement 24% de la population du pays a compté 68% des homicides commis dans le pays sur cette même période. De la même manière, au Népal, 33% du total des homicides ont eu lieu dans la capitale Katmandu qui ne compte que 3% de la population du pays (UNODC, 2007).
4. La démographie y joue également un rôle car ce sont plus souvent les populations jeunes, associées à une importante violence, qui ont tendance à migrer des milieux ruraux vers les milieux urbains. Les comparaisons par exemple entre différentes villes d'un même pays ont démontré que les plus importants foyers d'activités de gangs urbains enregistraient un taux plus élevé de jeunes et de mineurs qu'au sein de la société en général (Dowdney, 2004). La jeunesse ne prédispose cependant pas une ville à une violence plus importante. Pour plus d'informations, consulter Urdal, 2006.
5. Cette note traite spécifiquement de la violence armée en milieu urbain. Une grande partie de la littérature et programmation existantes traitent de la violence de manière générale et les termes « violence » et « violence armée » sont souvent utilisés indifféremment dans les documents traitant des politiques et des programmes. Dans cette note, nous utiliserons le terme « violence » pour les interventions faisant

référence à la violence de manière générale et « violence armée » lorsque celle-ci implique l'usage d'une arme ou de tout autre instrument.

6. Il convient de préciser que, parce que la violence est extrêmement spécifique à un contexte, les programmes doivent donc s'adapter aux différentes circonstances. Les villes situées dans des pays sortant d'un conflit par exemple, devront faire l'objet d'une adaptation différente à celle des pays à revenu moyen et disposant de plus de capacités et de ressources. Cette note n'est pas destinée à fournir des prescriptions spécifiques pour ces contextes variés mais a plutôt été conçue comme un guide d'orientation pour l'élaboration de programmes.
7. Pour établir une solide relation entre l'intervention et le résultat escompté, les programmes axés sur des faits sont ceux qui se basent sur : une théorie ou un modèle établi ; une évaluation rigoureuse du contexte et des besoins ; et sur le degré auquel la population ciblée a reçu les services/intervention (couverture/dosage).
8. Il n'existe pas de « causes » directes de la violence mais des caractéristiques de la biologie, personnalité et environnement d'un individu qui provoquent des stress qui, à leur tour, augmentent le risque que cet individu ait recours à la violence. L'accumulation de ces stress, ou « facteurs de risque », est associée à une tendance croissante d'être victime ou auteur de la violence. Les facteurs de protection, d'autre part, peuvent être des caractéristiques d'un individu et de son environnement renforçant sa capacité à affronter les stress sans avoir recours à la violence (OMS 2008).
9. Par exemple, plusieurs interventions humanitaires dans des contextes post-conflit où le degré de violence est resté élevé, ont dirigé leur aide vers les populations les plus dans le besoin, en estimant qu'aider les plus nécessiteux peut contenir davantage de violence. Néanmoins, et cela est plus récurrent qu'on ne le pense, ceux qui sont le plus dans le besoin sont ceux qui ont « perdu » le conflit. Leur fournir de l'aide est alors interprété par l'autre camp comme un acte politique destiné à renforcer « l'ennemi ». Parce que celle-ci s'était appuyée sur des considérations des besoins, l'aide destinée aux réfugiés Hutu après le génocide rwandais a créé un ressentiment chez les Tutsi et les Hutu modérés restés au Rwanda et qui ont perçu ces interventions comme une récompense pour ceux ayant commis le génocide (Anderson, 1999).
10. L'approche axée sur la santé publique inclut des interventions axées sur les faits et donne la priorité à la prévention primaire. Pour plus d'information, consulter : www.who.int/violenceprevention/approach/public_health/en/index.html.
11. A mettre en place avec précaution : il est important de ne pas idéaliser les mécanismes judiciaires traditionnels en les considérant naturellement « justes » ou centrés sur le bien-être collectif. En réalité, la plupart des systèmes traditionnels ont une nature plus hybride, associant à la fois des éléments promouvant la réconciliation et la justice avec d'autres aspects plus négatifs tels que l'exclusion ou la sous-protection de différents groupes (femmes, jeunes). Il est néanmoins un fait : ces systèmes représentent souvent un consensus minimal au moins sur la manière de gérer des conflits et, par conséquent sont d'importantes bases pour des interventions plus générales.

12. Un impact de l'évaluation du travail de *Viva Rio* à Bel-Air en Haïti a conclu que ce projet avait apporté « des améliorations visibles et tangibles dans plusieurs formes de fourniture de services », et que l'organisation est actuellement perçue comme un nouveau type de « fournisseur de services » à Haïti (Mosteu et Muggah, 2010).
13. Les évaluations de l'approche dans différentes villes des États Unis ont démontré que l'action de la police dans les zones les plus sensibles (*hot spots*) peut réduire la criminalité dans la zone ciblée. Plusieurs études qui se sont penchées sur la question de savoir si cette technique ne déplaçait pas tout simplement le crime et la violence à d'autres endroits n'ont révélé aucune augmentation de la criminalité dans les zones avoisinantes (Clarke et Weisburd, 1994 ; Hesseling, 1994), et une autre étude a révélé que l'action de la police dans les zones les plus sensibles créait une « propagation du bénéfice » aux des zones avoisinantes (Weisburd et Green Mazerolle, 2000).
14. Quand bien même ces programmes ont enregistré d'importants succès dans l'accès à la justice et la résolution de différends loin des tribunaux de justice, ils n'ont eu à ce jour que des applications limitées. Leur usage reste confiné à des niveaux informels et communautaires et ne concerne que des actes non violents, voire insignifiants, à l'exception de la Nouvelle Zélande, tel que nous l'avons exposé, le Costa Rica et le Chili (Banque mondiale, 2010). L'une des importantes limites de l'application de la RVA est la violence domestique où le déséquilibre des forces entre la victime et son agresseur est souvent tellement important qu'il empêche les victimes de pouvoir se défendre efficacement (voir l'évaluation des programmes du Bogota dans Guerrero, 2006).

Ressources complémentaires

- Banque mondiale (2003), *A Resource Guide for Municipalities: Community Based Crime and Violence Prevention in Urban Latin America* [Guide de ressources pour les municipalités : criminalité dans les communautés et prévention de la violence en milieu urbain en Amérique latine], Banque mondiale, Washington, DC.
- BID (Banque interaméricaine de développement (2000) *Technical Note 5: Preventing Violence*, <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=362891>.
- OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (2004), *Preventing Violence: a Guide to Implementing the Recommendations of the World Report on Violence and Health* [Guide pour la mise en oeuvre des recommandations du rapport mondial sur la violence et la santé], Organisation Mondiale de la Santé, Genève. (*disponible en anglais et en espagnol*).
- OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (2008), *Preventing Violence and Reducing its Impact: How Development Agencies Can Help* [Prévenir la violence et réduire ses conséquences : quelle aide les agences de développement peuvent-elles apporter?], Organisation Mondiale de la Santé, Genève.
- OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (2009), *Violence Prevention: The Evidence, Database of Resources for Prevention* [Base de données de ressources pour la prévention de la violence], www.preventviolence.info/.
- UNODC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) et la Banque mondiale (2007), *Crime, Violence and Development: Trends, Costs and Policy Options in the Caribbean* [Criminalité, violence et développement : tendances, coûts et options stratégiques dans les Caraïbes], Banque mondiale, Washington, DC. (*disponible en anglais et en espagnol*).

Bibliographie

- Anderson, Mary B. (1999), *Do No Harm: How Aid Can Support Peace – Or War*, Lynne Rienner, Boulder and London.
- Banque mondiale (2003), *A Resource Guide for Municipalities: Community Based Crime and Violence Prevention in Urban Latin America*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2003), *Caribbean Youth Development*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2006), *Community Driven Development in the Context of Conflict-Affected Countries: Challenges and Opportunities*, Report No. 36425, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2006), *Crime, Violence and Economic Development in Brazil: Elements for Effective Public Policy*, Report No. 36525, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2006), *Improving Employability for At-Risk Youth: The Dominican Republic's Youth Development Project*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2008), *Youth at Risk in Latin America and the Caribbean: Understanding the Causes, Realizing the Potential*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2009), *Port-au-Prince community driven development pilot project*, Internal Grant Monitoring Report for the period 2006-09, Washington, DC.
- Banque mondiale (2010), *Violence in the City: Understanding and Supporting Community Responses to Urban Violence*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Beato, Claudio (2005), *Case Study « Fico Vivo » Homicide Control Project in Belo Horizonte*, Banque mondiale, Washington, DC.

- Buvinic, Mayra et Andrew Morrison (2000), « Living in a More Violent World », *Foreign Policy*, No. 118, pp. 58-72.
- Card, David *et al.* (2006), *Labor Market Impacts of Youth Training in the Dominican Republic: Evidence from a Randomized Trial*, BID, Washington, DC.
- CIPC (Centre international pour la prévention de la criminalité) (1999), *100 Crime Prevention Programmes to Inspire Action Across the World*, Centre international pour la prévention de la criminalité, Montréal. (disponible en français sous le titre: *100 programmes de prévention de la criminalité pour encourager l'action à travers le monde*).
- CIPC (Centre international pour la prévention de la criminalité) (2008), *Crime Prevention and Community Safety: Trends and Perspectives*, International Centre for the Prevention of Crime, Montréal. (disponible en français sous le titre: *Prévention de la criminalité et sécurité quotidienne : tendances et perspectives*).
- Clarke, Ronald et David Weisburd (1994), « Diffusion of Crime Control Benefits: Observations on the Reverse of Displacement », *Crime Prevention Studies* No. 2, pp. 165-84.
- Dowdney, Luke (2003), *Children of the Drug Trade: A Case Study of Children in Organized Armed Violence in Rio de Janeiro*, Children in Organised Armed Violence, Rio de Janeiro.
- Dowdney, Luke (2004), *Neither War nor Peace: International Comparisons of Children and Youth in Organized Armed Violence*, Viva Rio/Instituto de Estudos da religiao, Rio de Janeiro.
- Duailibi, Sergio *et al.* (2007), « The Effect of Restricting Opening Hours on Alcohol Related Violence », *American Journal of Public Health*, Vol. 97, No. 12, pp. 2276-80.
- Fawole, Olufunmilayo, *et al.* (2003), « Interventions for Violence Prevention Among Young Female Hawkers in Motor Parks in South-Western Nigeria: A Review of Effectiveness », *African Journal of Reproductive Health*, Vol. 7, No. 1, pp. 71-82.
- Galtung, Johan (1996), *Peace By Peaceful Means*, International Peace Research Institute (PRIO), Oslo.
- Gaviria, Alejandro (1998), *Increasing Returns and the Evolution of Violent Crime: The Case of Colombia*, University of California Press, San Diego.
- Gavirira, Alejandro and Carmen Pagés (2002), « Patterns of Crime Victimization in Latin American Cities », *Journal of Development Economics*, Vol. 67, No. 1, pp. 181-203.

- Glaeser, Edward and Bruce Sacerdote (1996), « Why Is There More Crime in Cities? », *NBER Working Paper No. W5430*, National Bureau for Economic Research, Cambridge.
- Guarcello, Lorenzo *et al.* (2006), « Child Labour in the Latin America and Carribean Region: A Gender Based Analysis », *UCW Working Paper 17*, Understanding Children's Work (UCW Project).
- Hesseling, Rene (1994), « Displacement: A Review of the Empirical Literature », *Crime Prevention Studies*, No. 3, pp. 197-230.
- IRC (International Rescue Committee) (2009), *Protection from Gender-Based Violence in Côte d'Ivoire – PCF Ref. No. 364, Grant TF091646 (May 2008-November 2009)*, Final Report, International Rescue Committee, New York.
- Kurtenbach, Sabine (2009), « Violent Life-Worlds: Vicious Cycles and Exit Options for Youth », Atelier d'experts tenu au German Institute for Global and Area Studies, Hambourg, 28-30 Octobre 2009.
- Matute, Arturo and Iván García (2007), *Guatemala*, unpublished background paper, Small Arms Survey, Genève.
- MercyCorps et USAID (2006), *Youth Education for Life Skills Programme in Liberia (YES)*, Final Report, 1^{er} janvier 2005-31 décembre 2006.
- Moestue, Helen et Robert Muggah, co-publié avec Viva Rio, *Social Integration, Ergo, Stabilization – Viva Rio in Port-au-Prince*, 2009.
- Moser, Caroline et Cathy McIlwaine (2004), *Encounters with Violence in Latin America: Urban Poor Perceptions from Colombia and Guatemala*, Routledge, Londres et New York.
- Naudé, Beaty, Johan Prinsloo et Anastasios Ladikos (2006), *Experience of Crime in Thirteen African Countries: Results from the International Crime Victims Survey*, Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Turin.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2009), *Armed Violence Reduction: Enabling Development*, OCDE, Paris.
- OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (2010), *Interpersonal Violence and Illicit Drugs*, Organisation Mondiale de la Santé, Genève.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (2005), *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the MDGs*, Earthscan, Londres.

- Schweinhart, Lawrence *et al.* (2005), *Lifetime Effects: The HighScope Perry Preschool Study Through Age 40*, HighScope Press, Ypsilanti.
- Small Arms Survey (2007), *Guns and the City*, Cambridge University Press, Cambridge.
- The Economist* (2009), « Cops and Crime in Los Angeles: Exit Bratton », *The Economist*, 29 octobre 2009.
- Tikkanen, Tarja (2005), *Evaluation of the Norwegian Manifesto against Bullying 2002-2004: A Summary of the Final Report*, Rogaland Research, Stavanger.
- UN-HABITAT (Programme des Nations Unies pour les établissements humains) (2007), *Global Report on Human Settlements 2007: Enhancing Urban Safety and Security*, Earthscan, Londres.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) (2007), « Strong Foundations: Early Childhood Care and Education », *EFA Global Monitoring Report*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris.
- UNODC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) et la Banque mondiale (2007), *Crime, Violence and Development: Trends, Costs and Policy Options in the Caribbean*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Urdal, Henrik (2006), « A Clash of Generations? Youth Bulges and Political Violence », *International Studies Quarterly*, Vol. 50, No. 3, pp. 607-30.
- Van Dijk, Jan (1998), « Criminal Victimization in Cross-National Perspective: An Analysis of Rates of Theft, Violence and Vandalism Across 27 Countries », *European Journal of Criminology*, Vol. 1, No. 1, pp. 89-109.
- Weisburd, David et Lorraine Green Mazerolle (2000), « Crime and Disorder in Drug Hot Spots: Implications for Theory and Practice in Policing », *Police Quarterly*, No. 3, pp. 331-349.
- Winton, Ailsa (2004), « Urban Violence: A Guide to the Literature », *Environment and Urbanization*, 16(2), 165-184.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Prévenir et réduire la violence armée dans les zones urbaines

NOTE DE PROGRAMMATION

Dans le but d'aider les experts en développement à faire face au problème de la violence armée, trois notes de programmation ont été élaborées et sont venues mettre à profit la publication de 2009 intitulée Réduire la violence armée, permettre le développement.

Ces trois notes couvrent les sujets suivants:

- La violence armée en zones urbaines
- La jeunesse et la violence armée
- Les liens existants entre la réduction de la violence armée et la Réforme des systèmes de sécurité

www.oecd.org/dac/incaf